

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS1291

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 8, après le mot :

« compte »,

insérer les mots :

« personnel de formation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.